

Rapport n° 01– 26.05.25
Projet du Terminal Combiné Monthey
Cautionnement par la Commune

Monthey, le 26.05.25

1. Préambule

Le Conseil municipal a soumis à la Commission de Gestion (CoGest) une demande de cautionnement par la Commune de Monthey pour le projet du Terminal Combiné Monthey pour un montant de CHF 13.72 millions.

Dans l'optique de la séance du Conseil général du lundi 16 juin 2025, la CoGest s'est réunie à deux reprises pour étudier cette demande, les lundis 19 et 26 mai 2025. Elle a notamment pu bénéficier de la présence et des explications de M. Fabrice Thétaz, Président de la Municipalité, M. Patrick Fellay, Chef du Service IMES responsable du dossier Terminal Combiné Monthey ainsi que de M. Gérald Gay-des-Combes, Chef du Service « Finances & Gestion » et son adjoint M. Karim Chérif. Il est également à relever la présence de M. David Mariétan, Président du Conseil général le 19 mai et de Mme Benita Gashi Musli, Vice-Présidente du Conseil général, le 26 mai.

| Liste des présences | |
|---|-------------|
| M. Olivier Ostrini (PS-GC), Président | 19 / 26 mai |
| Mme Nancy Multone (MD), Rapporteure | 19 / 26 mai |
| M. Filipe Batista (PLR), Membre | 19 / 26 mai |
| M. Antoine Bellwald (PLR), Membre | 19 / 26 mai |
| M. Adrien D'Errico (PS-GC), Membre | 19 / 26 mai |
| Mme Estelle Métrailler (MD), Membre | 19 / 26 mai |
| M. Philippe Mignot (LC), Vice-Président | 19 / 26 mai |
| M. Pierre-Yves Moulin (PLR), Membre | 19 / 26 mai |
| M. Pascal Pochon (LC), Membre | 19 / 26 mai |

2. Contexte

Le projet du Terminal Combiné de Monthey vise à améliorer l'aménagement urbain et industriel de la Commune et s'intègre aux travaux de sécurisation des accès routiers et ferroviaires au site chimique. Ce terminal permettra de déplacer le transbordement de marchandises, y compris dangereuses, hors de la gare CFF, réduisant ainsi le trafic poids lourds en ville. La société Terminal Combiné de Monthey SA (TCM), fondée par la Commune de Monthey (52 % des actions) et Syngenta Crop Protection Monthey AG

(Syngenta) (48 %), est responsable de sa réalisation et de trouver un exploitant pour assurer sa rentabilité.

3. Description du projet et cautionnement

Le Terminal Combiné de Monthey sera composé, entre autres, de :

- 2 voies ferroviaires ;
- Une plateforme multimodale comprenant une zone de stockage et de transbordement de containers, dont 3 secteurs sont dédiés spécifiquement aux matières dangereuses ;
- Une grue portique sur rails ;
- Un bâtiment de service.

Le TCM n'exploitera pas lui-même le terminal. Un appel d'offres pour la mise en concession est lancé en mai 2025. L'exploitant payera une location annuelle à TCM. La mise en service du Terminal est prévue pour l'été 2027, avec une concession d'exploitation de 15 ans.

Le projet dans son ensemble inclut des infrastructures routières, ferroviaires et multimodales, avec un coût total de CHF 115 millions.

- Prix du Terminal CHF 48.10 millions
- Financement :
 - . Fonds propres CHF 8.44 millions
 - . Subventions publiques CHF 25.70 millions
 - . Prêts sans intérêt CHF 3.50 millions
 - . Emprunt bancaire CHF 10.46 millions

- Trésorerie
TCM SA doit contracter des crédits bancaires de CHF 22 millions pour financer la réalisation du terminal. Ces crédits nécessitent un cautionnement de CHF 26.4 millions (120%), dont CHF 13.72 millions par la Commune de Monthey, proportionnellement à son actionariat (52%).

Note : Les montants indiqués incluent la TVA (TTC).

La direction de Syngenta a accepté, en séance du 28 avril 2025, ce financement aux mêmes conditions que la commune.

La commission a obtenu les informations complémentaires suivantes :

- Le budget d'investissement est respecté à ce jour. En cas de dépassement, une répartition des frais est convenue.

- Un cahier des charges sera joint à l'appel d'offres pour trouver un exploitant, qui se chargera du business plan et du budget d'exploitation.
- Le rendement pour la société TCM SA se traduira par une location des lieux par l'exploitant.
- L'octroi de ce cautionnement n'aura aucune incidence sur la dette en cas de faillite de la société TCM SA, puisque la Commune de Monthey détiendrait les infrastructures.
- La Municipalité se montre optimiste quant à l'appel d'offres pour la recherche d'un exploitant.

4. Conclusion

Considérant ce qui précède et l'importance que représente un tel projet, que ce soit au niveau du développement urbain de Monthey ou de la sécurisation des accès au site chimique, la Commission de Gestion vous invite à accepter le cautionnement de CHF 13'720'000 au profit de la société Terminal Combiné de Monthey SA pour garantir les emprunts bancaires qu'elle devra contracter pour réaliser le Terminal Combiné, à l'unanimité de ses 9 Membres.

Monthey, le 26 mai 2025

Le Président

Olivier Ostrini



La Rapporteur

Nancy Multone

